

RAPPEL AUX AUTEURS

Aussi bien dans les textes des présentations orales que pour ceux des posters, le lecteur doit retrouver dans ces communications de 2 pages l'organisation d'une communication scientifique traditionnelle dans un style objectif et neutre rédigé en langage clair avec des mots simples et des phrases courtes.

Dans une communication scientifique :

- on pose une question,
- on choisit une méthode pour tenter d'y répondre,
- on expose les résultats,
- on discute leur signification,
- et finalement on conclut sur la réponse apportée à la question de départ.

Le texte doit donc s'articuler de la façon suivante :

- 1) une « **introduction** » qui sert à poser le problème, le positionner par rapport au contexte et à ce qui est connu sur le sujet et enfin à introduire ce que l'on se propose de faire.
- 2) dans « **matériel et méthodes** », on présente le matériel et son origine, on donne précisément les nombres de plantes et de répétitions utilisées pour chaque expérimentation qui doivent être décrites précisément ainsi que les méthodes suivies et enfin on indique les tests statistiques retenus et les logiciels utilisés.
- 3) les « **résultats** » sont la présentation des données clairement et simplement exposées en s'appuyant sur des tableaux et figures clairs et explicites pour éviter les longueurs dans le texte.
- 4) la « **discussion** » permet le commentaire des résultats, de leurs significations et de leurs limites, elle assure la comparaison et la confrontation des résultats avec ce qui est connu dans la littérature. Elle discute la réponse à la problématique posée dans l'introduction.
- 5) la « **conclusion** » précise la réponse à la question de départ et les avancées éventuelles sur le sujet, voire des perspectives de travail ultérieur.
- 6) la « **bibliographie** » va regrouper la liste complète de toutes les références bibliographiques qui apparaissent dans le texte pour soutenir l'historique du sujet, les affirmations, comparaisons, confrontations et méthodes suivies.

<p style="text-align: center;">NOTE AUX AUTEURS POUR LA RÉDACTION DE COMMUNICATIONS SYNTHÉTIQUES ORALES OU POSTERS</p>

Ce document résume les règles de présentation des communications écrites synthétiques destinées à être publiées dans les actes de la 13^e Conférence CIMA (support informatique).

Afin d'être publié dans les actes de la conférence, tout poster doit aussi faire l'objet d'une communication écrite, selon les normes définies ci-après.

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS SYNTHÉTIQUES ÉCRITES

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Langues : les langues officielles de présentation des textes sont le français et l'anglais.

Nombre de pages : **2 pages** maximum, tout compris.

Dates limites de remise des textes des communications au responsable de session :

- ✓ Soumission des textes rédigés pour le **30 juin 2022** au plus tard. Envoi par mél (vegephyl@vegephyl.fr) en fichier attaché sous format Word.

Respect pour les relecteurs : **Merci d'adresser votre résumé d'article impérativement avant 30/06/2022 afin que les relecteurs puissent assurer une lecture optimale. Aucun retard ne sera accepté. Tous les résumés qui arriveront après 30 juin 2022 ne pourront être considérés comme des communications pour la 13^e Conférence CIMA (pas d'intervention orale, pas de poster). Ils ne paraîtront pas non plus dans les annales de la conférence.**

Les communications synthétiques seront relues et les relecteurs reprendront contact directement avec les auteurs si des remarques ou corrections sont à apporter.

Seuls les textes finaux validés par le comité d'organisation seront acceptés définitivement.

Attention : un texte pourra être refusé si, après lecture de celui-ci, le comité d'organisation juge qu'il ne correspond pas à la proposition initiale (titre et résumé de l'appel à communication) ou qu'il n'est pas publiable en l'état.

Présentation typographique

- ✓ Les textes devront être frappés en police "**CALIBRI**" et en corps **11**.
- ✓ La frappe sera effectuée avec un écartement **d'un interligne simple**.
- ✓ Le manuscrit ne devra en aucun cas excéder 2 pages, résumés, figures, tableaux, références bibliographiques et annexes compris.
- ✓ Aucun texte ne devra dépasser un cadre défini selon les marges suivantes (modèle joint en fin de document) :

marge de droite et de gauche : 25 mm
marge de haut et de bas de page : 25 mm

- ✓ Les pages doivent être **sans numérotation**.
- ✓ Ne pas insérer dans le texte des liens hypertexte.

2 - PRÉSENTATION DES TEXTES

Page de titre :

La page 1 du manuscrit (se référer au modèle présenté) doit obligatoirement indiquer :

- ✓ **En-tête** : les références de la Conférence comme ci-dessous :
**VÉGÉPHYL – 13^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES MALADIES DES PLANTES
ORLÉANS – 6, 7 et 8 DÉCEMBRE 2022**
- ✓ **Le titre** concis et précis en lettres capitales et en gras non souligné et centré sans nom commercial.
- ✓ **Les noms des auteurs** précédés de l'initiale du prénom usuel, en lettres capitales, non soulignés. Les noms et adresses de leurs organismes seront mentionnés sous le nom des auteurs en minuscules, sauf s'il s'agit d'initiales.
- ✓ **Les résumés** en français ou en anglais doivent être informatifs et présentés sous une forme adaptée à l'exploitation par des services de documentation. Éviter les paragraphes et proscrire les renvois en bas de page, les références bibliographiques et les abréviations non définies.
- ✓ **5 mots-clés** doivent être fournis, en français ou en anglais, afin de faciliter l'indexation des communications. Ils doivent compléter les indications données dans le titre. Éviter le pluriel.

Toutes ces indications (titre, noms d'auteurs) doivent obligatoirement et uniquement figurer en page 1 (pas de report en page 2).

Nomenclature :

- ✓ Les **noms communs** de substances actives, de maladies, de plantes cultivées, d'adventices, ou d'animaux, s'écrivent en lettres minuscules, y compris la première lettre.
- ✓ Les **noms latins** de genres et d'espèces (et les noms taxons infra-génériques en général) devront être soulignés ou mis en italiques, la première lettre du nom de genre, écrit en toutes lettres à la première citation, prenant une majuscule (*Diabrotica virgifera* Leconte) ; par la suite, le nom de genre peut être abrégé (*D. virgifera*).
- ✓ Les **noms de produits** cités seront les noms de substances actives de la norme AFNOR ou de la norme BSI (British Standard Institute). En l'absence de nom normalisé, donner le nom chimique selon la nomenclature IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) ou le numéro de code. Utiliser les noms commerciaux seulement si nécessaire pour désigner une formulation particulière ; dans ce cas, les écrire en majuscules. Chaque nom commercial ne peut être cité qu'une seule fois dans la communication.
- ✓ Pour les noms et symboles (abréviations) des **unités de mesures**, on appliquera le S.I.U. (Système International d'Unités).

Références bibliographiques :

- ✓ Dans le texte, les références seront citées par le nom de l'auteur ou des auteurs quand ils sont au nombre de 2, ou du premier auteur suivi de "*et al.*" dans le cas de plus de 2 auteurs, sans prénom, suivi de l'année de publication (ex : Barralis *et al.*, 1975). Les références dans le texte doivent être citées chronologiquement (ex : Smith, 1979 ; Anderson et Smith, 1982). Si un ou plusieurs auteurs identique(s) sont référencés la même année, les distinguer par des lettres minuscules a, b, c...
- ✓ La liste des références bibliographiques en fin de communication est organisée par ordre alphabétique des auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : article(s) de l'auteur seul, puis article(s) du même auteur avec un ou plusieurs co-auteurs ; dans ce

cas, les références seront présentées selon un ordre alphabétique des co-auteurs successifs. Les références seront rédigées en se conformant au style et à la ponctuation illustrés dans le modèle suivant :

Barrault J., Ekebil J.-P., Vaile J., 1972 - Point des travaux de l'IRAT sur les sorghos repiqués du Nord-Cameroun. *L'Agronomie Tropicale*, 27, 8, 791-814.

En bibliographie informatisée, il s'agit d'un format identique à celui de la revue "Cell", souvent proposé préformaté dans les gestionnaires de bibliographie (Zotero...).

- ✓ Les titres des périodiques doivent être soulignés ou écrits en italiques, écrits en toutes lettres ou abrégés selon les normes de l'International List of Periodical Title World Abbreviations. Le numéro de volume s'inscrit en chiffre arabe ; le numéro du fascicule sera éventuellement cité, entre deux virgules, et sera suivi du numéro de la première et de la dernière page de l'article cité.

- ✓ Pour les ouvrages ou les chapitres d'ouvrages, ils seront cités de la façon suivante :
Akobundu O., 1987. *Weed science in the tropics, principle and practices*. John Wiley & sons. New-York, 522 p.
Paillat J.-M., Rippstein G., Huguenin J., Marnotte P., Deat M., 1999. Établissement et entretien des prairies. *In* : Roberge G., Toutain B. *Cultures Fourragères*. Édition Cirad coll. Repères, France, 215-267.

- ✓ Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa.

Information Base de données Terminologie (protection/santé des végétaux)

La commission Terminologie de Végéphyll s'efforce de mettre à jour et de compléter les définitions des termes employés dans le domaine de la santé des végétaux et de les mettre en conformité avec les connaissances scientifiques et techniques (en particulier, les règlements européens et les normes internationales).

Au cours des dernières années, les questions d'agriculture, d'alimentation et de santé des végétaux sont devenues des sujets de grande actualité médiatique. Cet intérêt apparent s'accompagne d'une confusion considérable dans les termes choisis pour expliquer, pour débattre ou proposer des orientations.

En conséquence nous recommandons l'utilisation des définitions établies par la commission Terminologie.

Ces définitions sont accessibles *via* le lien suivant : <https://www.vegephyl.fr/publications/bases-de-donnees/base-repertoire-terminologie/>

Si l'une de ces définitions ne vous convenait pas, la commission Terminologie est toujours prête à réviser une de ses définitions pour prendre un compte un aspect qui aurait été omis.

Contact : vegephyl@vegephyl.fr

Tableaux et figures :

- ✓ Les tableaux et figures seront insérés dans le texte. Ils devront être clairs et précis ; ils porteront un titre traduit dans les deux langues et un numéro d'ordre (en chiffre arabe pour les figures et en chiffre romain pour les tableaux), qui permettront de les désigner dans le texte. Les numéros d'ordre et les titres seront tapés dans WORD (Ne pas importer d'images avec un titre incorporé) et placés au-dessus des figures et des tableaux, en alignement du texte (voir modèle ci-dessous). Seuls les dessins, graphiques et photos d'une taille inférieure à 500 Koctets sont acceptés. Ils doivent être inclus dans le nombre de pages admis.

Tableau III : Titre
(Title)

XXXX	YYYY	ZZZZ

Figure 3 : Titre
(Title)

